

Préavis de la Municipalité concernant le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de FROIDEVILLE pour l'année 2019.

N° 36/2018

**LA MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, état au 1^{er} juillet 2013 (en vigueur), du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), état au 1^{er} juillet 2006 (en vigueur), ainsi que des articles 88 à 96 du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre examen et pour approbation le projet de budget de notre commune pour l'année 2019.



Commune
de Froideville

BUDGET 2019

PREAVIS N° 36/2018

Table des matières

- 1. Considérations générales**
- 2. Marge d'autofinancement**
- 3. Evolution des charges**
- 4. Evolution des produits**
- 5. Péréquation, réforme policière et facture sociale**
- 6. Taux d'imposition**
- 7. Investissements**
- 8. Conclusions**

Annexes

- 1. Budget de fonctionnement – Récapitulation**
- 2. Budget de fonctionnement détaillé avec commentaires**
- 3. Budget de fonctionnement – Résumé**
- 4. Tableau des dépenses d'investissements 2019/2021**

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

A l'instar des budgets des années précédentes, celui de l'exercice 2019 s'inscrit dans une forte incertitude liée aux facteurs économiques généraux, ainsi qu'à l'introduction de la RIE III dans notre canton; nous pouvons constater diverses évolutions budgétaires des charges cantonales reportées sur notre commune en fonction de ce qui précède. Cela représente pour notre village une augmentation globale fortement significative des charges concernant la péréquation intercommunale, s'élevant à CHF 229'252; une augmentation de charge également, de CHF 21'054, au niveau de la réforme policière; par contre, nous pouvons noter une minime diminution de charge de CHF 3'537 en ce qui concerne la facture sociale. Cela représente au total une augmentation de charges assez pesante de CHF 246'769 par rapport au budget 2018 établi par le Canton; mais peut-on vraiment croire à ces prédictions cantonales, alors même que chaque décompte annuel présente une variation importante par rapport au budget préalablement établi?

La Municipalité a engagé Monsieur Loris Dind, en préapprentissage dès le 1^{er} mai 2018, puis comme apprenti dès le 1^{er} juillet 2018; il s'agit de la seule modification de personnel apportée à notre service de voirie en 2018; Monsieur Jean-François Corbaz, notre collaborateur dans le même service, a émis le désir de reprendre une activité à 100 % dès le 1^{er} septembre 2019, ce que la Municipalité a accepté, sous réserve de l'acceptation par le Conseil communal du budget proposé.

Au service de la conciergerie des immeubles communaux, nous vous faisons part de la fin d'activité de Madame Liliane Dubrez au 31 décembre 2018; nous profitons ici de la remercier pour les services rendus au cours de ces nombreuses années et, pour compenser ce départ, nous pouvons vous annoncer que le temps de travail de Mme Maria Ana Thuillard va passer de 60 à 75 % dès le 1^{er} janvier 2019.

Au niveau de l'administration communale, pas de changement: Mesdames Alice Henry, secrétaire municipale, Line Porcello, secrétaire municipale adjointe, Magali Thévoz, adjointe administrative, restant occupées respectivement à 75 %, 80 % et 40 %, alors que Mesdames Sandrine Cretignier, boursière communale à 80 %, et Pauline Hauswirth, aide de bureau à 30 %, ne voient pas leur taux d'activité respectif évoluer.

Nous avons inclus dans les différents postes de salaires une augmentation de la masse salariale globale de 1,5 %, ainsi qu'une correction du salaire de base d'un de nos collaborateurs. Comme l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a une évolution globale négative/positive depuis bien plus d'une année déjà (-1,4 % 2014/2015, -0,2 % 2015/2016, +0,7 % 2016/2017, +1,0 % 2017/2018, ce qui représente 0,0 % de 2014 à 2018, selon les statistiques fédérales basées sur le mois de septembre de chaque année), les salaires de base ne seront certainement pas adaptés selon ce facteur; toutefois, il reste possible que l'un ou l'autre salaire soit réévalué en fonction de la charge de travail et des responsabilités en relation avec le poste occupé.

La croissance démographique de notre commune reste encore et toujours un objet de préoccupation, en légère augmentation. En effet, le budget communal 2019 se base sur une population estimée à 2'650 habitants au 1^{er} janvier 2019, contre 2'550 habitants pour le budget 2018, 2'500 pour le budget 2017, 2'430 pour le budget 2016, 2'300 pour le budget 2015, 2'150 pour le budget 2014 et 2'000 pour celui de 2013.

En ce qui concerne l'instruction publique, nous pouvons vous faire part d'une augmentation du coût de l'élève d'environ CHF 221 par rapport au budget précédent, le nombre d'élèves étant en diminution par rapport à des charges fixes en légère augmentation.

L'obligation de développer et de participer aux financements des structures d'accueil familial de jour, préscolaire et parascolaire, (l'EFAJE, à Echallens, qui chapeaute principalement le réseau pour notre commune, et la Garderie Arc-en-Ciel, à Cugy, une petite structure qui a un coût relativement minime), pèse également sur les charges de notre budget chaque année. De CHF 175'400 pour 2014, à CHF 338'800 pour 2015, à CHF 427'400 pour 2016, à CHF 597'425 pour 2017 et à CHF 768'000 pour 2018, nous notons toutefois une très légère diminution budgétaire de CHF 18'850 pour 2019, le nouveau montant prévu s'élevant à CHF 749'150; cela correspond pourtant toujours à environ 10 points de notre impôt communal.

Le présent budget a été élaboré sur la base des comptes bouclés de l'exercice 2017, de la situation à fin septembre 2018 et des éléments qui nous ont été transmis par le Canton ou par les différentes associations intercommunales. Les dépenses inscrites ont été évaluées par chaque responsable. Les variations de plus de CHF 5'000 entre le budget 2018 et celui de 2019 sont commentées dans l'annexe 2 du présent préavis; quelques commentaires supplémentaires vous sont également proposés; par contre, pas de commentaires sur les postes concernant les salaires, ainsi que les charges salariales, les diverses différences par rapport au budget 2018 résultant des remarques ci-avant et des répartitions internes de ces diverses charges.

Fort de ces constats, la Municipalité vous présente un budget de rigueur, chacune de ses composantes ayant fait l'objet d'une analyse stricte. Afin que tout un chacun puisse se rendre compte de la dure réalité des chiffres, nous n'avons pas équilibré ce budget 2019 en vous proposant des prélèvements aux diverses réserves non affectées encore à disposition, d'entente avec la Commission des Finances. Après ce travail, au vu du résultat 2017 et du budget 2018, et tenant également compte du taux d'imposition communal 2019 fixé à 76 %, sans changement par rapport à celui de 2018, nous avons déterminé un excédent de charges de **CHF 270'193** contre un excédent de charges de CHF 406'798 pour l'année 2018.

Toutefois, nous ne manquerons pas, lors du bouclage des comptes 2019, de proposer éventuellement, toujours d'entente avec la Commission des Finances, des prélèvements aux réserves afin d'équilibrer les comptes définitifs.

Relevons également les taux d'intérêts sur nos emprunts restant historiquement bas, ce qui soulage de manière importante nos précédents comptes et budgets, ainsi que le budget 2019 qui vous est soumis.

Cela tend pourtant à démontrer que, au vu des futurs investissements encore à réaliser au cours de cette législature et au vu de ce qui est présenté ci-avant, tout n'est pas rose et qu'il est probable que la Municipalité devra faire une demande pour relever le taux d'imposition pendant cette période 2017/2021 déjà, pour autant que le plan des dépenses d'investissements corrigé de la législature soit respecté; le rapport de BDO, dont les Commissions des Finances et de Gestion ont pu prendre connaissance lors de sa présentation fin octobre 2018, mentionnait cette éventualité.

2. MARGE D'AUTOFINANCEMENT

La marge d'autofinancement est la somme restante une fois les dépenses courantes couvertes. Elle devrait permettre de financer les nouveaux investissements. Dans le cas de notre commune, cette marge est insuffisante pour financer l'entier des investissements. La commune doit donc recourir à l'emprunt pour leurs financements. Le tableau d'autofinancement est le suivant:

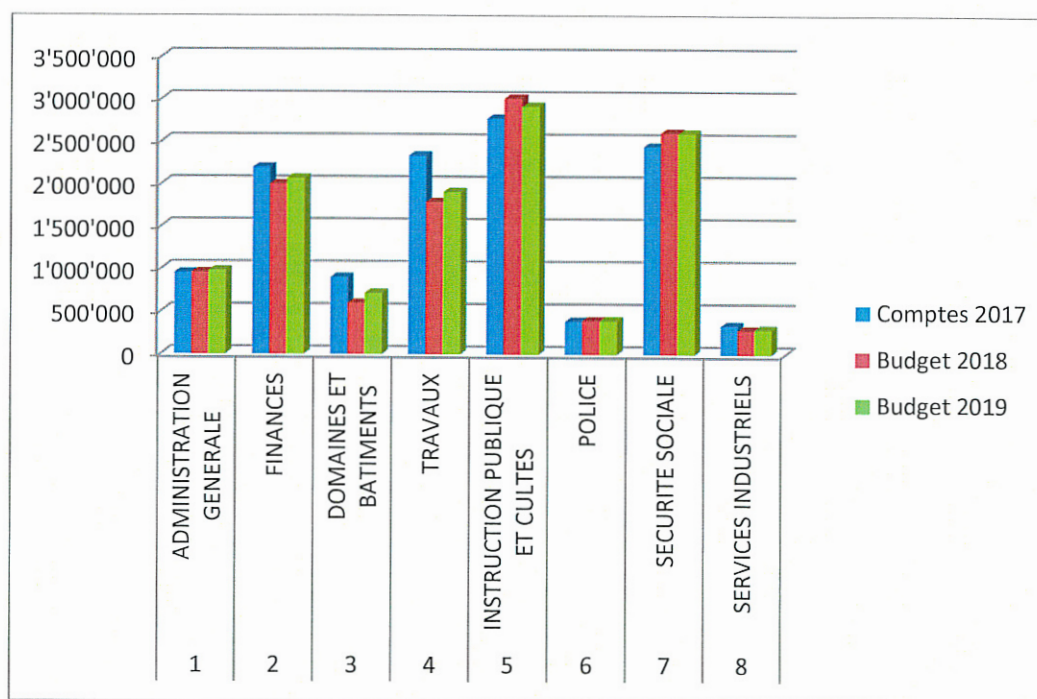
	Budget 2018	Budget 2019
Revenus de fonctionnement ./.. prélèvements aux réserves	11'148'132	11'396'824
Dépenses de fonctionnement ./.. amortissements ./.. attributions aux réserves	-10'509'009	-10'668'739
Marge d'autofinancement (résultat avant amortissements et attributions et prélèvements aux réserves)	639'123	728'085
	(positive)	(positive)
<i>Amortissements :</i>		
350.331/2 Bâtiments	83'332	183'332
430.331 Routes et véhicules	183'670	201'135
431.331 Eclairage public	7'200	7'200
450.331 Ordures ménagères	28'125	28'125
460.331 Egouts et épuration	49'500	58'350
510.331 Bâtiments scolaires	599'331	542'331
810.331 Service des eaux	0	0
	951'158	1'020'473
<i>Attributions aux réserves :</i>		
110.380 Activité du jumelage	1'000	1'000
150.380 Fonds culturel	100	100
460.381 Epuration	189'873	181'881
	190'973	182'981
<i>Prélèvements aux réserves :</i>		
350.480 Bâtiments ou constructions futures	0	100'000
510.480 Constructions scolaires futures	66'666	66'666
810.481 Eau	29'544	38'510
	96'210	205'176
Résultat final (A - B - C + D)	-406'798	-270'193

(excédent
de charges)

(excédent
de charges)

3. EVOLUTION DES CHARGES

	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
1 ADMINISTRATION GENERALE	956'150	960'600	981'160
2 FINANCES	2'195'128	1'999'898	2'067'466
3 DOMAINES ET BATIMENTS	900'239	597'905	716'435
4 TRAVAUX	2'334'874	1'790'555	1'908'639
5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'776'598	3'014'192	2'916'500
6 POLICE	386'740	395'092	392'361
7 SECURITE SOCIALE	2'446'012	2'607'669	2'597'312
8 SERVICES INDUSTRIELS	337'789	285'229	292'320
	12'333'530	11'651'140	11'872'193



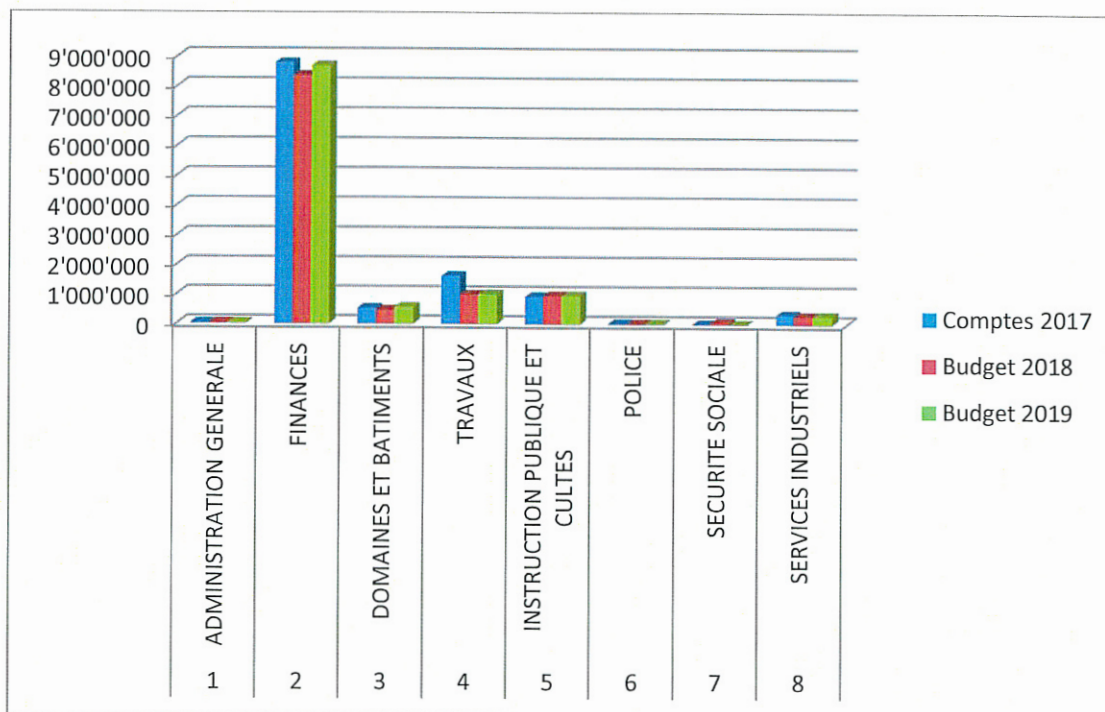
L'augmentation de la masse salariale proposée pour l'ensemble du personnel communal est de 1,5 %. Cela laissera à la Municipalité la possibilité d'adapter les salaires selon l'évolution du coût de la vie, tout en tenant compte également de la performance, ainsi que des charges de travail et des responsabilités des collaborateurs, selon les explications fournies dans les considérations générales.

Les charges salariales en relation avec les salaires ne sont pas commentées, celles-ci dépendant à chaque fois des salaires bruts accordés; il en va de même au niveau de la participation des employés aux charges salariales.

Les variations entre les différentes rubriques vous sont indiquées et commentées dans le budget détaillé qui est présenté en annexe 2 du présent préavis.

4. EVOLUTION DES REVENUS

		Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
1	ADMINISTRATION GENERALE	48'860	54'530	45'410
2	FINANCES	8'794'582	8'367'484	8'688'034
3	DOMAINES ET BATIMENTS	537'344	473'690	571'465
4	TRAVAUX	1'635'308	997'840	1'014'725
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	935'543	962'851	965'576
6	POLICE	35'363	30'200	23'585
7	SECURITE SOCIALE	10'941	73'818	2'185
8	SERVICES INDUSTRIELS	336'444	283'929	291'020
		12'334'385	11'244'342	11'602'000



Pour le calcul des recettes fiscales 2019, nous nous sommes basés sur l'étude établie par BDO, qui a tenu compte des données des 5 années précédentes (2013 à 2017), et sur la projection établie par ce bureau fiduciaire spécialisé pour l'année à venir.

Les variations entre les différentes rubriques vous sont indiquées et commentées dans le budget détaillé qui est présenté en annexe 2 du présent préavis.

5. PEREQUATION, REFORME POLICIERE ET FACTURE SOCIALE

La décision portant sur le décompte définitif de la péréquation 2017 nous est parvenue à la fin de l'été de cette année. Il ressort de ce décompte un solde en défaveur de la commune de CHF 69'044 en ce qui concerne la péréquation, un solde en défaveur de la commune de CHF 10'510 en ce qui concerne la réforme policière, et un solde en faveur de la commune de CHF 66'673 en ce qui concerne la facture sociale. Ces montants ont tous été comptabilisés sur les comptes de l'année 2018.

Tous renseignements et explications concernant les cheminements de calculs effectués par l'Etat de Vaud, au sujet de la péréquation intercommunale, de la réforme policière et de la facture sociale, peuvent être consultés sur le site www.vd.ch, suivre Communes, Finances communales, Péréquations, Décompte 2017; vous y trouverez tous les divers tableaux nécessaires à la parfaite compréhension de l'établissement des divers décomptes définitifs mentionnés à l'alinéa précédent.

Les acomptes 2019, par rapport aux décomptes définitifs 2017 et aux acomptes 2018, sont les suivants:

- CHF 130'432 à la charge de la commune pour la péréquation intercommunale, alors que le décompte définitif 2017 totalisait CHF 62'004 à la charge de la commune et que l'acompte 2018 représentait un montant de CHF 98'820 en faveur de la commune;
- CHF 263'191 à la charge de la commune pour la réforme policière, alors que le décompte définitif 2017 totalisait CHF 258'563 à la charge de la commune et que l'acompte 2018 représentait un montant de CHF 242'137 à la charge de la commune;
- CHF 1'466'957 à la charge de la commune pour la facture sociale, alors que le décompte définitif 2017 totalisait CHF 1'403'515 à la charge de la commune et que l'acompte 2018 représentait un montant de CHF 1'470'494 à la charge de la commune.

Les soldes de la péréquation intercommunale, de la réforme policière et de la facture sociale 2017 ne seront déterminés qu'à la fin de l'été 2019. Il n'est pas impossible que les acomptes versés en cours d'année soient suffisants, puisqu'ils totalisent un montant de CHF 136'498 de plus que le total des décomptes finaux 2017.

Nous ne pouvons toutefois pas en être certains, car nous ne connaissons pas, d'une année à l'autre, les paramètres des calculs qui seront établis par le canton à la fin de l'été 2019; nous ne voulons pas présumer de ces soldes en ajoutant ou retranchant des charges ou des revenus à notre budget 2019.

6. TAUX D'IMPOSITION

Votre conseil, lors de sa séance du 4 octobre 2016, a accepté de maintenir le taux d'imposition communal à 76 points pour les années 2019 à 2021, ceci sous conditions.

Nous vous renvoyons aux commentaires de la Municipalité figurant dans le préavis N° 05/2016 accepté par votre Conseil.

7. INVESTISSEMENTS

Le tableau des investissements prévus par la Municipalité pendant la période 2019 à 2021 est présenté en annexe 4 du présent préavis.

8. CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

après avoir:

- pris connaissance du projet de budget des charges et revenus pour l'année 2019;
- vu le préavis municipal N° 36/2018;
- entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'examiner;
- constaté que cet objet figure à l'ordre du jour,

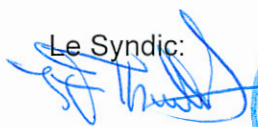
DECIDE

- d'adopter le budget ordinaire pour l'année 2019 comprenant:

- aux charges	CHF	11'872'193
- aux revenus	CHF	11'602'000
soit un excédent de charges de	CHF	270'193

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

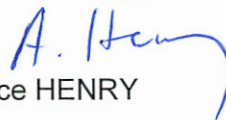
Le Syndic:



Jean-François THUILLARD



La Secrétaire:



Alice HENRY

Froideville, le 12 novembre 2018/RG/JFT/ah

Annexes: - Projet de budget
- Plan des investissements

Direction responsable: Rolf GERBER, Municipal des Finances



Commune
de Froideville

BUDGET 2019 ANNEXES

- 1 Budget de fonctionnement – Récapitulation
- 2 Budget de fonctionnement détaillé avec commentaires
- 3 Budget de fonctionnement – Résumé
- 4 Tableau des investissements années 2019 à 2021



Commune
de Froideville

1. Budget de fonctionnement

Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	956'149.79	48'860.35	960'600	54'530	981'160	45'410
2	FINANCES	2'195'128.13	8'794'581.51	1'999'898	8'367'484	2'067'466	8'688'034
3	DOMAINES ET BATIMENTS	900'239.20	537'343.85	597'905	473'690	716'435	571'465
4	TRAVAUX	2'334'874.29	1'635'308.42	1'790'555	997'840	1'908'639	1'014'725
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'776'598.37	935'542.90	3'014'192	962'851	2'916'500	965'576
6	POLICE	386'739.73	35'362.65	395'092	30'200	392'361	23'585
7	SECURITE SOCIALE	2'446'012.20	10'941.50	2'607'669	73'818	2'597'312	2'185
8	SERVICES INDUSTRIELS	337'788.45	336'444.45	285'229	283'929	292'320	291'020
	Total	12'333'530.16	12'334'385.63	11'651'140	11'244'342	11'872'193	11'602'000
	Résultat	855.47	Excédent de revenus	Excédent de charges	406'798	Excédent de charges	270'193
	Totaux égaux	12'334'385.63	12'334'385.63	11'651'140	11'651'140	11'872'193	11'872'193

2. Budget de fonctionnement détaillé avec commentaires

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	956'149.79	48'860.35	960'600	54'530	981'160	45'410
10	AUTORITES	232'271.00	10'374.05	257'755	11'065	263'970	10'510
101	Conseil communal	33'539.85	0.00	33'765	0	41'095	0
101.300.0	Indemnités président et secrétaire	2'400.00		0		2'400	
101.300.1	Jetons de présences	13'380.00		6'875		6'875	
101.300.2	Commissions permanentes et ad hoc	6'350.00		7'990		11'300	
101.300.3	Votations, élections	4'605.00		2'520		6'090	
101.300.4	Séances du bureau	1'100.00		8'350		6'350	
101.306	Remboursements de frais	785.00		3'530		3'580	
101.311	Achat de matériel et informatique du conseil communal	912.30		1'500		1'500	
101.317	Frais de réceptions	4'007.55		3'000		3'000	
102	Municipalité	198'731.15	10'374.05	223'990	11'065	222'875	10'510
102.300.1	Traitements	68'000.00		68'000		68'000	
102.300.2	Travaux spéciaux	78'960.00		98'000		98'000	
102.300.3	Indemnités de départ, primes de fidélité	0.00		0		0	
102.303	AVS-AF-AC	24'899.35		26'660		25'275	
102.305	Assurance accidents	1'285.55		1'505		1'435	
102.305.2	Assurance maladie	2'030.10		2'295		2'205	
102.306	Remboursements de frais	5'456.00		7'000		7'000	
102.366	Indemnités vacances	18'100.15		20'530		20'960	
102.465	Participations s/charges salariales		10'374.05		11'065		10'510
11	ADMINISTRATION	363'808.79	37'821.80	388'300	43'365	395'220	34'800
110	Administration	363'808.79	37'821.80	388'300	43'365	395'220	34'800
110.301.1	Traitements	170'520.50		173'935		176'635	
110.303	AVS-AF-AC	25'724.15		26'205		26'610	
110.304	Caisse de pensions	37'110.35		39'335		44'830	
110.305	Assurance accidents	2'571.35		2'785		2'760	
110.305.2	Assurance maladie	2'094.55		2'140		2'085	
110.306	Remboursements de frais	1'483.80		3'000		3'000	
110.309	Cours	50.00		1'000		1'000	
110.310.1	Imprimés, fournitures de bureau, reliures	33'264.65		30'000		15'000	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE (suite)						
11	ADMINISTRATION (suite)						
110	Administration (suite)						
110.310.11	Froidville-Informations	0.00					
110.310.2	Droits de reprographie	317.75				15'000	
110.311	Achats de machines, mobilier de bureau	4'426.35				300	
110.315	Entretien	0.00				2'000	
110.317.1	Frais de réceptions, cadeaux	15'329.30				500	
110.317.2	Commission du jumelage	300.00				20'000	
110.317.3	Activités du jumelage	800.00				1'000	
110.318.1	Ports, téléphones	8'774.70				3'000	
110.318.5	Honoraires	2'192.00				10'000	
110.318.6	Assurances	5'462.10				1'500	
110.319.1	Cotisations	8'149.50				6'000	
110.352.1	Participations: Fonds District, Lne-Région, Gros-Vaud, etc.	43'671.84				9'000	
110.352.2	Frais d'annonces, emplois, décès, etc.	558.40				49'000	
110.380	Attribution à réserve activités du jumelage	1'007.50				3'000	
110.422	Intérêts des titres et placements		7.50		0	1'000	
110.431	Emoluments		4'823.50		3'000		0
110.435	Ventes diverses		3'758.60		2'000		3'000
110.436	Remboursements de tiers, assurances, etc.		4'379.30		12'425		1'000
110.465	Participations s/charges salariales		24'852.90		25'940		27'800
15	AFFAIRES CULTURELLES	140'016.95	664.50	98'345	100	98'845	100
150	Affaires culturelles	140'016.95	664.50	98'345	100	98'845	100
150.301.1	Traitements bibliothécaire	5'986.65					
150.303	AVS-AF-AC	1'007.75				0	
150.305	Assurance accidents					0	
150.305.2	Assurance maladie	31.95				0	
150.308	Location de personnel pour la bibliothèque publique	82.10				0	
150.311	Achats bibliothèque et frais divers	5'212.55				13'650	
150.311.1	Aménagements intérieurs et équipements fixes ludothèque	2'959.75				5'000	
		63'016.60				0	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE (suite)						
15	AFFAIRES CULTURELLES (suite)						
150	<i>Affaires culturelles (suite)</i>						
150.312.1	Electricité ludothèque	244.00		600		600	
150.314.1	Entretien ludothèque	627.40		750		750	
150.316.1	Location ludothèque	18'880.00		28'320		28'320	
150.318.1	Téléphone et wi-fi ludothèque	211.85		900		900	
150.318.6	Assurances ludothèque	15.40		1'300		0	
150.352	Financement écoles de musiques	20'901.50		24'225		25'175	
150.365.1	Subventions, dons	14'024.50		15'500		16'000	
150.365.2	Feux d'artifices du 1er août	6'000.00		6'000		6'000	
150.366.0	Allocations vacances	693.85		0		0	
150.366.1	Aides personnelles aux écoles de musique	0.00		2'000		2'000	
150.380	Attribution à réserve du fonds culturel	121.10		100		100	
150.422	Intérêts des titres et placements		121.10		100		100
150.465	Participations s/charges salariales		543.40		0		0
17	SPORTS	34'920.35	0.00	24'000	0	30'000	0
170	<i>Sports</i>	34'920.35	0.00	24'000	0	30'000	0
170.314	Entretien, maintenance	10'754.75		2'000		2'000	
170.365.1	Subventions, dons	13'000.00		12'000		16'000	
170.365.2	Financement de l'exploitation du C.I.G.M. / C.S.M.	11'165.60		10'000		12'000	
18	TRANSPORTS	108'688.00	0.00	137'700	0	133'625	0
180	<i>Transports publics</i>	108'688.00	0.00	137'700	0	133'625	0
180.352.1	Participation aux lignes du bassin 5	108'688.00		137'700		133'625	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE (suite)						
19	INFORMATIQUE	76'444.70	0.00	54'500	0	59'500	0
190	<i>Informatique</i>	76'444.70	0.00	54'500	0	59'500	0
190.309	Cours	0.00		1'000		1'000	
190.310	Imprimés, fournitures de bureau	0.00		1'500		1'500	
190.311	Achats	8'216.40		10'000		15'000	
190.315	Entretien, maintenance	38'960.00		42'000		42'000	
190.380	Attribution à réserve	29'268.30		0		0	

1 Administration générale			Montants	Commentaires
101.300	Conseil communal (total des comptes 101.300.0, 101.300.1, 101.300.2, 101.300.3 et 101.300.4)	33'015		Selon le document remis par le Président et le Secrétaire du Conseil communal; augmentation budgétaire de CHF 7'280 par rapport au budget 2018; nous avons encore séparé les indemnités du Président et du Secrétaire du Conseil afin d'avoir une meilleure lecture des évolutions des divers frais dans le futur
110.310.1 110.310.11	Imprimés, fournitures de bureau, reliures Bulletin Froideville Informations	15'000 15'000		Au budget 2018, le montant prévu se monte à 30'000 pour le compte 110.310.1; nous avons décidé de séparer le coût du bulletin communal dans le compte 110.310.11, ceci pour les mêmes raisons que celles expliquées ci-dessus
110.352.1	Participations: Lausanne-Région, Région du Gros-de-Vaud, Fonds de la Préfecture, Office du Tourisme, Divers	51'000		Voici le détail de cette rubrique (base 2'650 habitants): CHF 7.94/habitant - Lausanne-Région 21'050 CHF 8.00/habitant - Région Gros-de-Vaud 21'200 CHF 1.00/habitant - Fonds Préfecture 2'650 CHF 2.00/habitant - Office Tourisme 5'300 Divers et réserve 800 51'000
110.436	Remboursements de tiers, assurances, etc.	1'000		Le montant porté au budget 2018 correspond pour CHF 11'425.00 à des indemnités pertes de gains maladies et accidents perçues et annoncées au moyen du budget complémentaire
150.365.1	Subventions, dons: Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, Musée du blé et du pain Echallens, 1er août, Noël, etc.	16'000		Voici le détail de cette rubrique (base 2'650 habitants): CHF 5.00/habitant - Fonds intercommunal 13'250 CHF 0.50/habitant - Musée du blé et du pain 1'325 Organisation 1er août 500 Noël de la paroisse 500 Divers et réserve 425 16'000

1 Administration générale (suite)		Montants	Commentaires												
190.311	Achats	15'000	Augmentation budgétaire de CHF 5'000 en raison de la modernisation du site communal engendrant des ajouts de paramètres I-com, ainsi que la future introduction du plan comptable MCH2												
190.315	Entretien et maintenance, parc informatique et site internet, divers	42'000	Voici le détail de cette rubrique (base 2'650 habitants): <table><tr><td>Hébergement (CHF 5.00/habitant + TVA)</td><td>14'270</td></tr><tr><td>Maintenance des logiciels de gestion</td><td>20'000</td></tr><tr><td>Maintenance du site internet</td><td>5'000</td></tr><tr><td>Licences diverses</td><td>2'500</td></tr><tr><td>Arrondi</td><td>230</td></tr><tr><td></td><td>42'000</td></tr></table>	Hébergement (CHF 5.00/habitant + TVA)	14'270	Maintenance des logiciels de gestion	20'000	Maintenance du site internet	5'000	Licences diverses	2'500	Arrondi	230		42'000
Hébergement (CHF 5.00/habitant + TVA)	14'270														
Maintenance des logiciels de gestion	20'000														
Maintenance du site internet	5'000														
Licences diverses	2'500														
Arrondi	230														
	42'000														

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	2'195'128.13	8'794'581.51	1'999'898	8'367'484	2'067'466	8'688'034
20	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	146'059.05	100'294.61	151'685	96'995	155'665	97'915
200	Comptabilité générale, caisse, contentieux	146'059.05	100'294.61	151'685	96'995	155'665	97'915
200.301.0	Traitements	88'554.35		89'440		90'510	
200.303.0	AVS-AF-AC	13'358.40		13'475		13'635	
200.304.0	Caisse de pensions	20'483.85		20'735		23'535	
200.305.0	Assurance accidents	1'337.25		1'435		1'415	
200.305.2.0	Assurance maladie	1'089.20		1'100		1'070	
200.306	Remboursements de frais	84.80		500		500	
200.309	Cours	500.00		2'000		2'000	
200.310	Imprimés, fournitures de bureau	2'992.85		3'000		3'000	
200.311	Achats de machines, mobilier de bureau	0.00		1'000		1'000	
200.318.1	Ports, téléphones, taxes, frais contentieux, etc.	6'075.35		6'000		6'000	
200.318.5	Honoraires fiduciaire	4'401.00		5'000		5'000	
200.318.6	Honoraires divers	7'182.00		8'000		8'000	
200.409	Montants récupérés après défacturations s/facturation bourse		1'060.00		0		0
200.422	Intérêts de retards s/factures établies par la bourse		3'922.36		3'500		3'500
200.434	Participations s/salaires bourse communale		7'037.50		5'000		5'000
200.465.0	Participations s/charges salariales		13'274.75		13'495		14'415
200.490	Imputations internes (finances)		75'000.00		75'000		75'000
21	IMPOTS	285'335.27	6'924'497.75	59'000	6'434'500	62'000	6'855'850
210	Impôts	285'335.27	6'924'497.75	59'000	6'434'500	62'000	6'855'850
210.322	Intérêts bonifiés et compensatoires						
210.330	Pertes sur débiteurs, défacturations	2'316.65		5'000		5'000	
210.351	Participations aux charges cantonales	46'101.35		20'000		20'000	
210.380	Attribution à réserve déficits futurs	36'917.27		34'000		37'000	
210.400	Revenu, fortune, source, prestation en capital	200'000.00		0		0	
210.400.1	Personnel fixe		5'910'390.28		5'482'500		5'878'850
210.401	Bénéfice net, capital, immeubles		13'870.00		13'500		13'500
210.402	Foncier		52'293.20		50'000		50'000
210.404	Mutations		590'120.00		575'000		600'000
			187'832.35		150'000		150'000

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES (suite)						
21	IMPOTS (suite)						
210	<i>Impôts (suite)</i>						
210.405	Successions, donations		3'244.30		0		0
210.406	Chiens, séjours, divertissements		13'762.50		13'500		13'500
210.409	Impôts et montants récupérés après défalcons		14'774.32		1'000		1'000
210.410	Patentes boissons, tabac, divers		3'734.10		4'000		4'000
210.422	Intérêts de retards et compensatoires		37'724.95		45'000		45'000
210.441	Gains immobiliers		96'751.75		100'000		100'000
210.480.2	Prélèvement à réserve déficits futurs		0.00		0		0
22	SERVICE FINANCIER	1'763'733.81	1'769'789.15	1'789'213	1'835'989	1'849'801	1'734'269
220	<i>Service financier</i>	1'763'733.81	1'769'789.15	1'789'213	1'835'989	1'849'801	1'734'269
220.318.3	Frais bancaires comptes-courants divers, droits de gardes	2'228.87		500		2'500	
220.322.1	Intérêts dettes à long terme, échus	120'264.75		113'100		129'625	
220.322.2	Intérêts dettes à long terme, courus	72'326.25		65'550		39'925	
220.322.3	Intérêts et frais cartes de crédit	76.94		0		100	
220.352.11	Fonds de péréquation, année courante	1'446'504.00		1'451'836		1'677'651	
220.352.21	Fonds de péréquation, année précédente	92'205.00		103'807		0	
220.352.22	Charges dépenses thématiques, année précédente	30'128.00		54'420		0	
220.422	Intérêts des titres et placements		19'297.20		17'500		17'500
220.441	Redistribution de la taxe CO2		777.95		0		0
220.452.11	Fonds de péréquation, année courante		1'257'100.00		1'390'268		1'398'481
220.452.12	Fonds de péréquation, année précédente		103'579.00		89'183		0
220.452.21	Revenus dépenses thématiques, année courante		196'444.00		160'388		148'738
220.490	Imputations internes (intérêts)		192'591.00		178'650		169'550

2 Finances		Montants	Commentaires								
200.490	Imputations internes (finances)	75'000	Pour rappel, nous vous présentons ci-dessous le détail des prestations administratives de la bourse communale facturées ou imputées à divers dicastères: <table><tr><td>Compte 450.390 - Ordures et déchets</td><td>10'000</td></tr><tr><td>Compte 460.390 - Epuration</td><td>25'000</td></tr><tr><td>Compte 810.390 - Service des eaux</td><td>40'000</td></tr><tr><td></td><td>75'000</td></tr></table>	Compte 450.390 - Ordures et déchets	10'000	Compte 460.390 - Epuration	25'000	Compte 810.390 - Service des eaux	40'000		75'000
Compte 450.390 - Ordures et déchets	10'000										
Compte 460.390 - Epuration	25'000										
Compte 810.390 - Service des eaux	40'000										
	75'000										
210.400	Revenu, fortune, à la source, prestation en capital, personnel fixe	5'878'850	En fonction du résultat des revenus de l'année 2017 concernant cette rubrique, et en tenant compte d'un montant de CHF 2'300 par habitant pour une population de 2'650 habitants, nous aurions pu inscrire CHF 6'095'000 au budget 2019; toutefois, par mesure de prudence en raison de l'importance inhabituelle de ces revenus 2017, nous avons préféré nous baser sur l'estimation BDO, notre analyste en planification financière								
210.401	Bénéfice net, capital, immeubles	50'000	Selon l'information de notre analyste BDO, nous devrions pouvoir compter sur un revenu fiscal de CHF 32'000, auquel il faut ajouter CHF 18'000 d'impôt complémentaire sur les immeubles, soit un total de CHF 50'000 identique à celui budgétisé pour 2018								
210.402	Foncier	600'000	Cette augmentation de CHF 25'000 par rapport au budget 2018 tient compte du résultat 2017 et des nouvelles habitations taxées en 2018								
210.404	Mutations	150'000	Selon l'information de notre analyste BDO, une estimation de ces revenus identique à celle de 2018 resterait dans la norme								
210.422	Intérêts de retards et compensatoires	45'000	Selon l'information de notre analyste BDO, une estimation de ces revenus identique à celle de 2018 resterait dans la norme								
210.441	Gains immobiliers	100'000	Selon l'information de notre analyste BDO, une estimation de ces revenus identique à celle de 2018 resterait dans la norme								

2 Finances (suite)		Montants	Commentaires
Remarques générales concernant les comptes 220.322.1 et 220.322.2 (globalement CHF 169'550 pour l'année 2019 contre CHF 178'650 pour l'année 2018): Bien que nous suivions la gestion de nos emprunts de manière pointue, et bien que les taux historiquement bas proposés par les institutions financières nous font faire d'intéressantes économies au niveau des financements de nos très importants investissements de ces dernières années ainsi que de ceux à venir, nous notons une très légère augmentation des taux d'intérêts; toutefois, nous réalisons une économie globale du coût des intérêts de CHF 9'100 par rapport au budget précédent, malgré le fait que nous ayons tenu compte d'un emprunt à contracter en raison de la réalisation du nouveau bâtiment de la voirie, pour un montant de CHF 1'500'000 avec un taux d'intérêt estimé à 1 % pendant 6 mois; d'autre part, nous pouvons vous signaler que nous avons renouvelé pour CHF 6'500'000 d'emprunts au courant de l'exercice 2018, pour une période de 10 ans au taux de 0,8 %, en remplacement de 4 emprunts distincts totalisant le montant du nouvel emprunt. A noter que le total de nos emprunts s'élevait à CHF 15'792'600 au 31.12.2015, à CHF 14'591'600 au 31.12.2016 et à CHF 14'765'775 au 31.12.2017, et qu'il devrait se monter à CHF 13'992'040 au 31.12.2018 et à CHF 14'904'400 au 31.12.2019 !			
220.322.1	Intérêts dettes à long terme, échus	129'625	Augmentation du budget 2019 de CHF 16'525 par rapport au budget 2018 selon explications ci-dessus
220.322.2	Intérêts dettes à long terme, courus	39'925	Diminution du budget 2019 de CHF 25'625 par rapport au budget 2018 selon explications ci-dessus
220.352.11	Alimentation du fonds de péréquation, année courante	1'677'651	Montant déterminé par le Canton; charge en augmentation de CHF 225'815
220.452.11	Retour du fonds de péréquation, année courante	1'398'481	Montant déterminé par le Canton; revenu en augmentation de CHF 8'213
220.452.21	Revenu des dépenses thématiques, année courante	148'738	Montant déterminé par le Canton; revenu en diminution de CHF 11'650

2 Finances (suite)		Montants	Commentaires
220.490	Imputations internes (intérêts)	169'550	Ce montant correspond à l'addition des comptes 220.322.1 et 220.322.2. Ces intérêts sont répartis dans les différentes rubriques suivantes: Compte 350.390 - Bâtiments 43'463 Compte 430.390 - Routes 30'294 Compte 431.390 - Eclairage public 1'084 Compte 450.390 - Ordures et déchets 4'236 Compte 460.390 - Epuration 8'789 Compte 510.390 - Ecoles 81'684 Compte 810.390 - Service des eaux - 169'550

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	900'239.20	537'343.85	597'905	473'690	716'435	571'465
31	TERRAINS	6'648.50	149'513.75	3'500	86'400	3'500	86'400
310	<i>Terrains</i>	6'648.50	149'513.75	3'500	86'400	3'500	86'400
310.314	Entretien	810.00		2'000		2'000	
310.318.5	Honoraires, redevances diverses	5'838.50		1'500		1'500	
310.423	Locations terrains		15'932.75		16'000		16'000
310.423.2	Rente DDP (Droit Distinct et Permanent) parcelle RF 399		22'181.00		70'400		70'400
310.423.3	Contribution d'infrastructures		111'400.00		0		0
32	FORETS	107'856.95	79'607.85	122'340	75'235	121'940	73'515
320	<i>Forêts</i>	107'856.95	79'607.85	122'340	75'235	121'940	73'515
320.301	Traitements	17'950.70		7'935		18'570	
320.303	AVS-AF-AC	2'708.20		1'195		2'800	
320.304	Caisse de pensions	4'015.10		1'770		4'705	
320.305	Assurance accidents	746.40		345		745	
320.305.2	Assurance maladie	223.85		95		220	
320.306	Remboursements de frais	2'799.00		500		500	
320.309	Cours	0.00		300		300	
320.311	Achat de machines, outils	765.00		2'000		2'000	
320.312	Consommation de benzine	1'211.90		1'000		1'000	
320.313	Entretien, reboisements	11'497.70		12'000		10'000	
320.314.1	Entretien, exploitation, débardages, transports	45'070.60		62'000		55'000	
320.314.2	Entretien, équipements individuels des employés	0.00		1'000		1'000	
320.314.3	Entretien, chemins	4'085.45		5'000		5'000	
320.315	Entretien, machines	0.00		1'500		1'500	
320.317	Frais de réceptions (martelage)	501.05		1'000		1'000	
320.318	Honoraires	1'600.00		5'000		0	
320.351	Gestion technique	12'542.00		17'100		15'000	
320.365	Cotisation Association Forestière et cotisations diverses	2'140.00		2'600		2'600	
320.435	Ventes de bois		65'908.55		62'950		62'400
320.436	Remboursements droits de douane et frais		2'956.10		1'000		1'000
320.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.		1'082.00		0		0

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS (suite)						
32	FORETS (suite)						
320	Forêts (suite)						
320.451.1	Subventions, soins aux jeunes peuplements		4'509.05		5'000		5'000
320.451.2	Subventions, dégâts aux forêts		0.00		0		0
320.451.3	Subventions, soins aux forêts protectrices		2'240.00		5'000		2'000
320.465	Participations s/charges salariales		2'912.15		1'285		3'115
33	VIGNES	7'219.15	5'802.00	8'000	8'000	6'000	6'000
330	Vignes	7'219.15	5'802.00	8'000	8'000	6'000	6'000
330.313	Achats, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes	7'219.15		8'000		6'000	
330.435	Ventes, tout ce qui est en relation avec la parcelle vignes		5'802.00		8'000		6'000
35	BATIMENTS	778'514.60	302'420.25	464'065	304'055	584'995	405'550
350	Bâtiments	778'514.60	302'420.25	464'065	304'055	584'995	405'550
350.300	Commission Patrimoine Immobilier	1'755.00		0		1'000	
350.301.0	Traitements, Conciergerie, Administration	6'450.35		10'575		12'315	
350.301.1	Traitements, Conciergerie, Bâtiments	74'735.80		99'675		85'005	
350.301.2	Traitements, Conciergerie, Belle-Vue	3'008.40		3'010		3'010	
350.303.0	AVS-AF-AC, Conciergerie, Administration	332.70		900		1'855	
350.303.1	AVS-AF-AC, Conciergerie, Bâtiments	11'274.40		14'680		12'470	
350.303.2	AVS-AF-AC, Conciergerie, Belle-Vue	502.05		500		500	
350.304.0	Caisse de pensions, Conciergerie, Administration	498.40		1'360		2'975	
350.304.1	Caisse de pensions, Conciergerie, Bâtiments	16'585.25		20'760		19'425	
350.305.10	Assurance accidents, Conciergerie, Administration	165.80		285		250	
350.305.11	Assurance accidents, Conciergerie, Bâtiments	2'912.30		3'995		3'110	
350.305.12	Assurance accidents, Conciergerie, Belle-Vue	15.90		15		15	
350.305.20	Assurance maladie, Conciergerie, Administration	27.10		140		145	
350.305.21	Assurance maladie, Conciergerie, Bâtiments	927.90		1'235		1'010	
350.305.22	Assurance maladie, Conciergerie, Belle-Vue	0.00		40		40	
350.306	Remboursements de frais	47.10		0		0	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS (suite)						
35	BATIMENTS (suite)						
350	Bâtiments (suite)						
350.309	Cours, frais de personnel et apprenti	750.00		1'500		1'500	
350.311	Achats de mobilier, matériel, équipement	22'000.00		6'000		15'000	
350.312.3.1	Electricité, Eau, Eputation, Immeubles Commune	7'467.95		8'800		8'800	
350.312.3.11	Electricité, Eau, Eputation, Immeuble Congélateur-Clocher	2'561.35		2'700		2'700	
350.312.3.2	Electricité, Eau, Immeuble Belle-Vue	3'555.55		3'825		3'825	
350.312.3.3	Electricité, Eau, Eputation, Immeuble L'Atelier	2'531.95		2'450		2'450	
350.312.3.4	Electricité, Eau, Eputation, Immeuble Centre Sportif	1'422.55		4'000		4'000	
350.312.3.5	Electricité, Eau, Eputation, Immeuble Ancienne Poste	732.00		6'000		6'000	
350.312.3.6	Electricité, Eau, Eputation, Bâtiment Voirie	0.00		0		2'000	
350.312.4.2	Eputation, Immeuble Belle-Vue	4'379.05		4'250		4'250	
350.312.4.3	Chauffage, Mazout, Immeuble L'Atelier	14'532.45		15'000		15'000	
350.312.4.4	Chauffage, Mazout, Immeuble Ancienne Poste	3'783.95		7'500		7'500	
350.312.4.5	Chauffage, frais raccordement CAD, Collège du Platane	13'007.80		0		0	
350.312.4.6	Chauffage, frais raccordement CAD, Collège de la Fontaine	3'251.25		0		0	
350.312.4.7	Chauffage, frais raccordement CAD, Collège du Chêne	7'155.00		0		0	
350.312.4.8	Chauffage, frais raccordement CAD, Collège du Tilleul	1'954.75		0		0	
350.312.4.9	Chauffage, frais raccordement CAD, Collège du Tilleul	3'251.25		0		0	
350.312.5.1	Chauffage, Gaz, Immeubles Commune	11'295.65		9'025		12'000	
350.312.5.2	Chauffage, CAD, Immeuble Belle-Vue	6'366.10		5'525		6'500	
350.312.5.4	Chauffage, Gaz, Immeuble Centre Sportif	3'677.30		4'000		4'000	
350.312.5.5	Chauffage, Gaz, Bâtiment Voirie	0.00		0		2'000	
350.313	Entretien, produits de nettoyages, Immeubles Commune	358.85		1'500		1'500	
350.314.1	Entretien, Immeubles Commune	19'672.32		20'000		25'000	
350.314.1.1	Entretien, Immeuble Congélateur-Clocher	380.00		3'000		3'000	
350.314.2	Entretien, Immeuble Belle-Vue	4'768.70		18'000		10'000	
350.314.3	Entretien, Immeuble l'Atelier	1'721.40		5'000		5'000	
350.314.4	Entretien, équipements individuels des employés	0.00		1'500		1'500	
350.314.5	Entretien, Immeuble Centre Sportif	13'491.60		6'000		4'000	
350.314.6	Entretien, Immeuble Ancienne Poste	1'085.85		3'000		3'000	
350.314.7	Entretien, Bâtiment Voirie	0.00		0		1'000	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS (suite)						
35	BATIMENTS (suite)						
350	Bâtiments (suite)						
350.318.1	Abonnements WI-FI grande salle	708.00		700		700	
350.318.2	Téléphone	1'541.05		900		1'500	
350.318.3	Frais bancaires compte-courant, Belle-Vue	93.95		100		100	
350.318.4	Honoraires divers	4'816.80		7'500		15'000	
350.318.5	Honoraires avocats	0.00		5'000		5'000	
350.318.5.2	Honoraires Immeuble Belle-Vue	3'208.55		5'000		5'000	
350.318.6.1	Assurances, Choses, Immeubles Commune	24'717.15		25'000		25'000	
350.318.6.11	Assurances, Choses, Immeuble Congélateur-Clocher	425.90		500		500	
350.318.6.12	Assurances, Choses, Immeuble Garage-Carrosserie	462.05		500		500	
350.318.6.2	Assurances, Choses, Immeuble Belle-Vue	1'764.95		2'000		2'000	
350.318.6.3	Assurances, Choses, Immeuble l'Atelier	2'217.45		2'400		2'400	
350.318.6.4	Assurances, Choses, Immeuble Centre Sportif	1'475.50		2'000		2'000	
350.318.6.5	Assurances, Choses, Immeuble Ancienne Poste	275.80		1'000		1'000	
350.318.6.6	Assurances, Choses, Bâtiment Voirie	0.00		0		2'000	
350.331	Amortissements selon budget	65'432.00		83'332		83'332	
350.332	Amortissements complémentaires	0.00		0		100'000	
350.366.0	Indemnités vacances, Conciergerie, Administration	553.15		600		0	
350.366.1	Indemnités vacances, Conciergerie, Bâtiments	0.00		535		530	
350.366.2	Indemnités vacances, Conciergerie, Belle-Vue	319.80		320		320	
350.380	Attribution à réserve Bâtiments	357'423.25		0		0	
350.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	38'686.18		30'933		43'463	
350.422	Intérêts des titres et placements, Belle-Vue		0.00		0		0
350.427.0	Locations Appartement Rue Village 8		8'640.00		8'640		8'640
350.427.1	Locations Grande Salle		39'003.65		24'000		24'000
350.427.2	Locations Salle 700ème		1'240.50		2'500		2'500
350.427.3	Locations Foyer Salle Gym		5'327.50		4'000		4'000
350.427.4	Locations Garage-Carrosserie		13'200.00		13'200		13'200
350.427.5	Locations Belle-Vue		79'650.00		80'000		80'000
350.427.6	Locations Congélateur Communal		5'985.65		6'000		6'200
350.427.8	Locations Ancien Abattoir		1'000.00		1'000		1'000

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS (suite)						
35	BATIMENTS (suite)						
350	Bâtiments (suite)						
350.427.9	Locations Immeuble l'Atelier		66'410.00		68'160		68'160
350.427.91	Locations Salle de Gymnastique		5'250.00		6'000		7'000
350.427.92	Locations Local Voirie		18'000.00		18'000		12'000
350.427.94	Locations Centre Œcuménique		2'142.50		1'600		1'600
350.427.95	Locations Centre Sportif		12'689.00		10'000		10'000
350.427.96	Locations Immeuble Ancienne Poste		18'036.30		33'650		33'650
350.427.97	Locations Bâtiment Voirie		0.00		0		6'000
350.427.99	Locations diverses		60.00		100		100
350.436	Participations diverses		100.00		0		0
350.436.5	Participations Charges, Immeuble Belle-Vue		10'262.55		8'560		10'000
350.436.6	Participations Lavages, Immeuble Belle-Vue		1'860.00		1'000		1'000
350.436.7	Droit de superficie Chauffage à Distance (CAD)		1'000.00		1'000		1'000
350.465.0	Participations s/charges sal., Conciergerie, Administration		405.95		1'040		1'890
350.465.1	Participations s/charges sal., Conciergerie, Bâtiments		11'947.25		15'395		13'400
350.465.2	Participations s/charges sal., Conciergerie, Belle-Vue		209.40		210		210
350.480	Prélèvement à réserve bâtiments		0.00		0		100'000

3 Domaines et Bâtiments		Montants	Commentaires						
320.314.1	Entretien, exploitation, débardages, transports	55'000	Les coupes de bois prévues par le Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent sont de l'ordre de 1'000 m3 avec un coût moyen de CHF 55 par m3						
320.318	Honoraires	0	Economie budgétaire de CHF 5'000 par rapport au budget 2018, la renaturation du site de Moille-Lombard étant terminée, il n'y a pas d'honoraires à prévoir pour le prochain exercice						
320.435	Ventes de bois	62'400	Selon les coupes de bois mentionnées sous 320.314.1, les prévisions de ventes sont les suivantes: <table><tr><td>550 m3 à CHF 75/m3 de bois de service:</td><td>41'250</td></tr><tr><td>450 m3 à CHF 47/m3 de bois de feu:</td><td>21'150</td></tr><tr><td></td><td>62'400</td></tr></table>	550 m3 à CHF 75/m3 de bois de service:	41'250	450 m3 à CHF 47/m3 de bois de feu:	21'150		62'400
550 m3 à CHF 75/m3 de bois de service:	41'250								
450 m3 à CHF 47/m3 de bois de feu:	21'150								
	62'400								
350.311	Achat de mobilier, matériel, équipement	15'000	Nous avons prévu l'acquisition et l'installation de 2 défibrillateurs à 2 endroits fréquentés (Grande Salle et Centre Sportif), justifiant la hausse de ce poste au budget de CHF 9'000						
350.314.1	Entretien, Immeubles Commune	25'000	Augmentation budgétaire de CHF 5'000 car nous prévoyons, au 1er étage de l'administration communale, des équipements pour créer une 2ème salle des commissions dans l'espace libéré par le secrétariat, ayant constaté que Commissions des Finances et de Gestion se réunissent régulièrement aux mêmes dates						
350.314.2	Entretien, Immeuble Belle-Vue	10'000	Diminution budgétaire de CHF 8'000 car nous ne prévoyons que de l'entretien courant pour cet immeuble au cours du prochain exercice						
350.318.4	Honoraires divers	15'000	Les frais que nous devons engager, concernant la pré-étude des transformations du bâtiment Belle-Vue, devraient s'élever à environ CHF 7'500, d'où cette augmentation de charge équivalente concernant cette rubrique						

3 Domaines et Bâtiments (suite)		Montants	Commentaires
350.332	Amortissements complémentaires	100'000	Il s'agit de l'amortissement complémentaire prévu concernant le nouveau bâtiment de la voirie; ce montant est compensé par un prélèvement à la réserve bâtiments ou constructions futures, voir le commentaire du compte 350.480
350.390	Imputations internes (intérêts)	43'463	Cette charge augmente de CHF 12'530 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
350.427.92	Locations Local Voirie	12'000	Une diminution de revenu de CHF 6'000 est à noter sur ce poste; en effet, nous prévoyons que notre nouveau bâtiment de voirie sera opérationnel à 100 % dès le 1er septembre 2019; rappelons que ce loyer de CHF 1'500 par mois est compensé par le même montant à charge du compte 430.316
350.427.97	Locations Bâtiment Voirie	6'000	Une augmentation de revenu de CHF 6'000 est à noter sur ce poste; en effet, nous prévoyons que notre nouveau bâtiment de voirie sera opérationnel à 100 % dès le 1er septembre 2019; rappelons que ce loyer de CHF 1'500 par mois est compensé par le même montant à charge du compte 430.316.1
350.480	Prélèvement à réserve	100'000	Ce prélèvement à la réserve bâtiments ou à la réserve constructions futures se fait en compensation de l'amortissement complémentaire prévu concernant le nouveau bâtiment de la voirie, voir le commentaire du compte 350.332

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	2'334'874.29	1'635'308.42	1'790'555	997'840	1'908'639	1'014'725
42	SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	33'527.00	41'171.55	38'550	25'000	36'600	20'000
420	<i>Service de l'aménagement du territoire</i>	33'527.00	41'171.55	38'550	25'000	36'600	20'000
420.300	Commission d'aménagement du territoire et de salubrité	2'360.00		4'000	3'000		
420.309	Cours	440.00		1'000	1'000		
420.310	Imprimés, plans, avis d'enquêtes	6'389.85		5'000		5'000	
420.318.5.1	Honoraires, divers	14'309.70		15'000		15'000	
420.318.5.4	Honoraires, schéma directeur nord lausannois	9'600.35		11'000		10'050	
420.318.5.5	Frais études, chantiers schéma directeur nord lausannois	427.10		2'550		2'550	
420.431	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc.		40'071.55		25'000		20'000
420.434	Participations diverses		1'100.00		0		0
43	ROUTES	673'298.13	89'143.30	744'706	89'600	776'098	85'160
430	<i>Routes</i>	637'663.47	32'870.95	675'075	35'450	719'814	30'160
430.300	Commission espaces publics	450.00		2'000	2'000		
430.301.1	Traitements	164'299.05		163'115		177'695	
430.303	AVS-AF-AC	24'850.00		24'645		26'840	
430.304	Caisse de pensions	35'256.00		34'320		41'025	
430.305	Assurance accidents	6'838.05		7'130		7'160	
430.305.2	Assurance maladie	1'996.65		2'020		2'105	
430.306	Usage de véhicules privés et remboursements de frais	1'716.00		1'000		1'500	
430.309	Cours, frais de personnel et apprentis	360.00		1'500		1'500	
430.311	Achats de machines, outillages, pare-neige, véhicules	23'994.40		15'000		15'000	
430.312	Achats de carburants	8'073.45		12'000		10'000	
430.313	Achats de sel, gravillons, tapis, bitume	21'442.80		30'000		30'000	
430.314.1	Entretien, goudronnages, revêtements, corrections de routes	77'076.00		50'000		70'000	
430.314.2	Entretien, signalisations, marquages	7'715.65		30'000		15'000	
430.314.3	Entretien, dégâts dus aux intempéries	4'397.70		1'500		2'000	
430.314.4	Entretien, équipements individuels des employés	422.20		1'000		1'000	
430.315	Entretien, machines, véhicules	25'534.80		30'000		30'000	
430.316	Loyer Local Voirie	18'000.00		18'000		12'000	
430.316.1	Loyer Bâtiment Voirie	0.00		0		6'000	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX (suite)						
43	ROUTES (suite)						
430	Routes (suite)						
430.318.1	Téléphone Voirie	1'715.70		2'500		2'000	
430.318.5	Honoraires	4'029.30		2'500		2'500	
430.318.6	Assurances véhicules, taxes	6'756.90		7'000		7'000	
430.318.7	Assurances ECA	387.40		600		600	
430.318.8	Déneigement, balayage, sablage	21'805.45		25'000		25'000	
430.331	Amortissements selon budget	168'020.00		183'670		201'135	
430.366	Indemnités vacances	444.60		445		460	
430.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	12'081.37		30'130		30'294	
430.435	Travaux chez les privés, ventes, participations assurances		480.00		1'000		1'000
430.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.		6'579.95		8'100		0
430.436.1	Participations diverses		57.55		500		500
430.465	Participations s/charges salariales		25'753.45		25'850		28'660
431	Eclairage public	35'634.66	56'272.35	69'631	54'150	56'284	55'000
431.312	Electricité	8'038.10		28'000		18'000	
431.314	Entretien	19'878.85		30'000		30'000	
431.318	Honoraires	0.00		3'250		0	
431.331	Amortissements selon budget	7'200.00		7'200		7'200	
431.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	517.71		1'181		1'084	
431.436	Participations		2'592.00		0		0
431.441	Redevance pour usage du sol		53'680.35		54'150		55'000
44	PARCS, PROM., CIMETIERE, PREAUX, FONTAINES	3'980.30	180.00	8'000	0	53'000	0
440	Parcs, promenades, cimetière, préaux, fontaines	3'980.30	180.00	8'000	0	53'000	0
440.311	Achats	3'316.45		5'000		30'000	
440.314	Entretien	663.85		3'000		23'000	
440.435	Participations		180.00		0		0

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX (suite)						
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	428'580.61	309'325.32	426'119	310'060	451'761	318'385
450	<i>Ordures ménagères et déchets</i>	428'580.61	309'325.32	426'119	310'060	451'761	318'385
450.301.2	Traitements, déchetterie et divers	82'425.40		80'950		89'885	
450.303	AVS-AF-AC	12'432.35		12'215		13'560	
450.304	Caisse de pensions	18'488.05		18'010		22'595	
450.305	Assurance accidents	3'475.90		3'530		3'620	
450.305.2	Assurance maladie	1'017.40		995		1'060	
450.306	Remboursements de frais et indemnités de présences	1'599.80		5'200		5'200	
450.308	Personnel intérimaire	500.00		0		1'000	
450.309	Cours	0.00		1'000		1'000	
450.310	Imprimés	4'138.55		3'000		3'000	
450.312.3	Electricité, eau, épuration, déchetterie	1'897.10		2'000		2'000	
450.313.1	Achats conteneurs, poubelles, sacs, divers	1'862.05		3'000		3'000	
450.314	Entretien et matériel divers déchetterie	14'165.95		2'000		6'000	
450.318.1	Collecte et élimination des ordures ménagères	98'641.40		101'000		105'000	
450.318.3	Collecte et élimination des déchets de la déchetterie	0.00		113'000		113'000	
450.318.3.01	Collecte des déchets plastique et divers	13'296.10		0		0	
450.318.3.02	Collecte des déchets de papier et carton	6'018.45		0		0	
450.318.3.03	Collecte des déchets de verres divers	6'243.75		0		0	
450.318.3.04	Collecte des déchets de bois	15'080.00		0		0	
450.318.3.05	Collecte des déchets de matériaux de démolition	8'051.40		0		0	
450.318.3.06	Collecte des déchets de fer, métaux et divers	1'555.20		0		0	
450.318.3.07	Collecte des déchets de piles et néons	0.00		0		0	
450.318.3.08	Collecte des déchets des huiles usées	2'033.75		0		0	
450.318.3.09	Collecte des déchets des végétaux et traitement	33'660.00		0		0	
450.318.3.10	Collecte des déchets de frigos, congélateurs, informatique	0.00		0		0	
450.318.3.11	Locations bennes compacteuses plastiques et cartons	7'776.00		7'800		7'800	
450.318.3.12	Collecte des déchets encombrants	25'093.40		0		0	
450.318.4.1	Honoraires DESA - Gestion de la déchetterie	14'788.80		15'000		16'000	
450.318.6	Téléphone déchetterie	656.00		650		650	
450.318.6.2	Assurances ECA	325.70		400		400	
450.331	Amortissements selon budget	28'125.00		28'125		28'125	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX (suite)						
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS (suite)						
450	Ordures ménagères et déchets (suite)						
450.351	Participation redevance administrative Gedrel	11'950.75		12'000		13'000	
450.352	Incinérations	1'260.05		1'500		1'500	
450.366	Indemnités vacances	0.00		130		130	
450.390	Imputations internes (finances - voir compte 200.490)	10'000.00		10'000		10'000	
450.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	2'022.31		4'614		4'236	
450.434.0	Indemnités de présences		455.00		3'850		3'850
450.434.1	Participations, taxe annuelle		149'953.70		151'000		157'000
450.434.2	Rétrocession GEDREL (sacs poubelle)		113'803.43		113'000		113'000
450.434.3	Rétrocession GEDREL (extraordinaire)		0.00		0		0
450.435.1.02	Récupérations, déchets de papier et carton		10'698.25		7'700		8'500
450.435.1.03	Récupérations, déchets de verres divers		7'691.18		10'400		8'000
450.435.1.06	Récupérations, déchets de fer et métaux divers		3'265.75		1'700		3'000
450.435.2	Ventes de rouleaux de sacs poubelles et divers		30.00		0		0
450.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.		0.00		0		0
450.436.1	TVA préalable à récupérer (ordures)		9'924.56		9'300		10'000
450.436.4	Participations diverses		200.00		0		0
450.465	Participations s/charges salariales		13'303.45		13'110		15'035

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX (suite)						
46	RESEAUX D'EGOUTS ET D'EPURATION	1'195'488.25	1'195'488.25	573'180	573'180	591'180	591'180
460	<i>Réseaux d'égouts et d'épuration</i>	1'195'488.25	1'195'488.25	573'180	573'180	591'180	591'180
460.301	Traitements	17'274.80		9'365		18'920	
460.303	AVS-AF-AC	2'606.95		1'410		2'850	
460.304	Caisse de pensions	3'904.45		2'135		4'805	
460.305	Assurance accidents	719.50		410		760	
460.305.2	Assurance maladie	215.85		120		225	
460.306	Remboursements de frais et indemnités de présences	960.00		1'500		1'500	
460.312.2	Electricité, Strels	1'061.70		1'600		1'500	
460.314.3	Entretien, dégâts dus aux intempéries	561.60		1'500		1'500	
460.314.4	Entretien, collecteurs	41'478.05		40'000		40'000	
460.318.1	Frais de ports	615.55		1'000		1'000	
460.318.5	Honoraires	0.00		1'000		1'000	
460.331	Amortissements selon budget	79'350.00		49'500		58'350	
460.332	Amortissements complémentaires	490'216.20		0		0	
460.352.1	Participation à STEP intercommunale (AET)	199'655.74		199'050		206'400	
460.352.2	Participation à amortissement bâtiment de l'AET	36'783.35		36'700		36'700	
460.381	Attribution à la réserve épuration	199'096.95		189'873		181'881	
460.390	Imputations internes (finances - voir compte 200.490)	25'000.00		25'000		25'000	
460.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	95'987.56		13'017		8'789	
460.434	Taxes annuelles d'épuration		513'666.55		480'000		510'000
460.434.1	Taxes de raccordements (constructions)		149'432.60		60'000		50'000
460.434.2	Taxes de raccordements (transformations)		1'548.00		3'000		3'000
460.436.1	TVA préalable à récupérer (épuration)		20'942.30		20'000		20'000
460.436.2	Participations remplacements AET par collab. communal		15'184.70		6'650		3'000
460.436.3	Participations propriétaires au cadastre		720.00		500		500
460.436.4	Participations diverses et indemnités de présences		960.00		1'500		1'500
460.465	Participations s/charges salariales		2'817.90		1'530		3'180
460.481	Prélèvement à réserve épuration		490'216.20		0		0

4 Travaux		Montants		Commentaires
420.431	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc.		20'000	Avec la zone réservée mise en place, le nombre de demandes de permis de construire va diminuer, d'où cette diminution budgétaire de CHF 5'000 concernant ce poste
430.314.1	Entretien, goudronnages, revêtements, corrections de routes	70'000		Nous augmentons le budget de CHF 20'000 par rapport au budget 2018, afin de pouvoir disposer d'un montant nous permettant d'entreprendre les travaux nécessaires pour les divers "petits entretiens" qui sont à réaliser chaque année et que nous avons quelque peu négligés ces derniers temps
430.314.2	Entretien, signalisations, marquages	15'000		Les places de parcs mises à disposition par la commune ayant été marquées et légalisées, nous revenons à un budget courant, ce qui nous permet de noter une diminution budgétaire pour cette rubrique de CHF 15'000
430.316	Loyer Local Voirie	12'000		Une diminution de charge de CHF 6'000 est à noter sur ce poste; en effet, nous prévoyons que notre nouveau bâtiment de voirie sera opérationnel à 100 % dès le 1er septembre 2019; rappelons que ce loyer de CHF 1'500 par mois est compensé par le même montant en revenu au compte 350.427.92
430.316.1	Loyer Bâtiment Voirie	6'000		Une augmentation de charge de CHF 6'000 est à noter sur ce poste; en effet, nous prévoyons que notre nouveau bâtiment de voirie sera opérationnel à 100 % dès le 1er septembre 2019; rappelons que ce loyer de CHF 1'500 par mois est compensé par le même montant en revenu au compte 350.427.97

4 Travaux (suite)		Montants	Commentaires
430.331	Amortissements selon budget	201'135	Le dernier amortissement du véhicule Egholm City Ranger 2250 (CHF 11'035) aura été effectué à la fin de l'exercice 2018 et nous effectuerons en 2019 les premier amortissements sur la réfection du chemin du Closel (CHF 22'100) et sur l'étude d'expertise de nos tronçons routiers (CHF 6'400), ce qui explique cette augmentation de charge budgétaire de CHF 17'465 pour cette rubrique
430.390	Imputations internes (intérêts)	30'294	Cette charge supplémentaire de CHF 164 par rapport au budget précédent est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
431.312	Electricité	18'000	Comme précisé lors de la présentation des rapports de gestion et des comptes 2017, nous pouvons noter une diminution sensible des coûts de l'éclairage public; cela nous permet de prévoir une diminution de charge de CHF 10'000 pour cette rubrique
431.390	Imputations internes (intérêts)	1'084	Cette charge diminue de CHF 97 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
431.441	Redevance pour usage du sol	55'000	Le budget initial 2018 présentait un montant trop faible et nous avons adapté ce montant par rapport aux comptes 2017, ce qui nous fait enregistrer un revenu supplémentaire de CHF 10'000
440.311	Achats (parcs, promenades, cimetière, préaux, fontaines)	30'000	Une augmentation budgétaire de CHF 25'000 est prévue, ceci en réponse aux vœux exprimés en séance du Conseil communal, demandant la réinstallation de jeux pour les petits enfants à la Place de La Pacaudière; nous avons prévu l'achat de 2 jeux ainsi que leur installation qui doit tenir compte des normes de sécurité actuelles

4 Travaux (suite)		Montants	Commentaires
440.314	Entretien (parcs, promenades, cimetière, préaux, fontaines)	23'000	La place se situant entre la Banque Raiffeisen et la fontaine de la Place du Village va être réaménagée; les îlots seront enlevés et l'éclairage déplacé; de par l'exécution de ces travaux, nous allons gagner une place de parc; l'augmentation budgétaire pour cette rubrique se monte à CHF 20'000
450.390	Imputations internes (intérêts)	4'236	Cette charge diminue de CHF 378 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
450.434.2	Participations, taxe annuelle	157'000	Par rapport à l'évolution du nombre d'habitants, nous pouvons espérer des revenus annuels supérieurs de CHF 6'000 par rapport au budget précédent
460.331	Amortissements selon budget	58'350	L'augmentation de CHF 8'850 par rapport au budget 2018 est justifiée, car ce dernier a été ramené, lors de l'intégration du budget complémentaire, de CHF 79'350 à CHF 49'500 en raison des amortissements complémentaires de deux objet à fin 2017 concernant les collecteurs des tronçons "Raffort + Four-Maupas" et "Pré Camuz - Carrefour Sur Le Pont-Rossy"; l'amortissement annuel ordinaire de ce dernier objet doit toutefois être à nouveau porté au budget pour CHF 8'850, tant que nous ne l'aurons pas définitivement amorti par un prélèvement à la réserve, ce qui pourrait et devrait être le cas à fin 2018
460.352.1	Participation à STEP intercommunale (AET)	206'400	L'augmentation budgétaire de CHF 7'350 est due essentiellement, selon le budget de l'AET, au coût plus élevé que l'an dernier des charges d'entretien des installations

4 Travaux (suite)		Montants	Commentaires
460.381	Attribution à la réserve épuration	181'881	Ce montant est obtenu en calculant la différence entre les charges et les revenus de la rubrique affectée "épuration", qui ne permet pas de réaliser des bénéfices; les montants attribués à la réserve servent aux amortissements complémentaires totaux ou partiels des travaux futurs d'entretiens et de créations engendrés par notre réseau de conduites
460.390	Imputations internes (intérêts)	8'789	Cette charge diminue de CHF 4'228 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
460.434	Taxes annuelles d'épuration	510'000	Nous pouvons budgéter une progression des revenus à hauteur de CHF 30'000 pour cette rubrique, le total ne devant en tout cas pas se situer plus bas que lors de l'exercice 2017 (CHF 513'666)
460.434.1	Taxes de raccordements (constructions)	50'000	Nous n'aurons plus que très peu de constructions à taxer cette prochaine année; en incluant les taxations des immeubles bâtis à fin 2018, nous estimons la perte de revenus à CHF 10'000

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'776'598.37	935'542.90	3'014'192	962'851	2'916'500	965'576
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	234'015.05	24'510.50	234'470	26'620	230'770	26'025
500	<i>Administration des écoles</i>	234'015.05	24'510.50	234'470	26'620	230'770	26'025
500.301.1	Traitements	171'465.95		166'645		162'790	
500.303.1	AVS-AF-AC	25'920.45		25'105		24'530	
500.304.1	Caisse de pensions	29'030.70		34'650		35'955	
500.305.11	Assurance accidents	2'595.50		2'995		2'550	
500.305.21	Assurance maladie	2'067.15		2'050		1'920	
500.306	Remboursements de frais et indemnités de présences	1'967.20		2'000		2'000	
500.318.1	Téléphone	606.30		1'000		1'000	
500.366	Indemnités vacances	361.80		25		25	
500.436	Indemnités de présences		1'900.00		2'000		2'000
500.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.		0.00		500		0
500.465.1	Participations s/charges salariales		22'610.50		24'120		24'025
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'054'609.67	891'870.50	2'240'072	911'516	2'084'565	911'516
510	<i>Enseignement primaire</i>	2'054'609.67	891'870.50	2'240'072	911'516	2'084'565	911'516
510.311	Mobilier, équipements	0.00		5'000		5'000	
510.312.1	Electricité	30'652.60		30'000		30'000	
510.312.2	Chauffage, gaz, pellets, copeaux	98'254.90		100'000		100'000	
510.314.4	Entretien, immeubles, préaux	18'970.55		32'000		20'000	
510.315	Entretien, matériel	14'773.70		14'000		15'000	
510.315.2	Entretien, contrats	6'446.55		9'000		9'000	
510.331	Amortissements selon budget	599'331.00		599'331		542'331	
510.352.1	Participations, coûts des élèves, primaire	1'240'584.05		1'349'300		1'278'500	
510.352.2	Participations, coûts des élèves, parascolaire			250		250	
510.352.3	Participations, coûts des élèves, Crenol	355.40		375		300	
510.365	Subventions passeport-vacances et diverses	2'146.40		2'500		2'500	
510.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	43'094.52		98'316		81'684	
510.423	Locations toitures des bâtiments scolaires		4'742.00		4'700		4'700
510.436.3	Participations, entretien des bâtiments		224'583.35		231'000		231'000
510.452.0	Participations, locaux, enfantine et primaire		464'479.15		477'750		477'750

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES (suite)						
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (suite)						
510	<i>Enseignement primaire (suite)</i>						
510.452.2	Participations, locaux, UAPE, Collège du Chêne		34'800.00		34'800		34'800
510.452.3	Participations, locaux, UAPE, Pavillon Scolaire		96'600.00		96'600		96'600
510.480	Prélèvement à réserve constructions scolaires futures		66'666.00		66'666		66'666
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	417'610.40	0.00	469'550	0	525'875	0
520	<i>Enseignement secondaire</i>	417'610.40	0.00	469'550	0	525'875	0
520.352	Participations, coûts des élèves, secondaire	415'015.55		463'975		520'300	
520.352.1	Participations, coûts des élèves, Crenol	120.50		125		125	
520.352.2	Participations, coûts des élèves, orientation	2'474.35		2'450		2'450	
520.366	Frais de transports	0.00		3'000		3'000	
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	14'443.00	0.00	15'000	0	15'000	0
560	<i>Service médical et dentaire</i>	14'443.00	0.00	15'000	0	15'000	0
560.352	Participation au service dentaire intercommunal	14'443.00		15'000		15'000	
58	TEMPLES ET CULTES	55'920.25	19'161.90	55'100	24'715	60'290	28'035
580	<i>Temples et cultes</i>	55'920.25	19'161.90	55'100	24'715	60'290	28'035
580.301	Traitements	9'444.35		7'470		9'740	
580.303	AVS-AF-AC	1'424.55		1'125		1'470	
580.304	Caisse de pensions	2'048.40		1'690		2'475	
580.305	Assurance accidents	396.55		325		390	
580.305.2	Assurance maladie	116.75		90		115	
580.352	Participation frais des Communes et du Centre Œcuménique	40'196.15		42'000		43'700	
580.352.1	Participation Montheron	2'000.00		2'000		2'000	
580.352.2	Participation Villamont	293.50		400		400	
580.452	Participation Communes aux frais du Centre Œcuménique		17'663.45		23'500		26'400
580.465	Participations s/charges salariales		1'498.45		1'215		1'635

5 Instruction publique et cultes		Montants	Commentaires
510.314.4	Entretien, immeubles, préaux	20'000	Les divers travaux spéciaux prévus en 2018, sanitaires et vannes thermostatique, ne sont plus d'actualité, ce qui nous fait revenir à un budget normalisé, présentant une économie de CHF 12'000 pour cette rubrique
Remarque générale concernant le comptes 510.331:			
De par les derniers amortissements concernant le Centre Scolaire du Bas-de-la-Fin (CHF 93'000 au lieu de CHF 158'000) et le Centre Scolaire, travaux supplémentaires (CHF 5'000 au lieu de CHF 6'000), nous réalisons une économie de CHF 66'000 par rapport aux années précédentes, atténuée toutefois par le 1er amortissement de CHF 9'000 de la Domotisation du Centre Scolaire du Bas-de-la-Fin, ce qui génère une économie budgétaire globale de 57'000 pour cette rubrique par rapport à 2018			
510.331	Amortissements selon budget	542'331	Nous vous donnons le détail de cette rubrique pour information:
			Centre Scolaire du Bas-de-la-Fin 93'000
			Centre Scolaire, travaux supplémentaires 5'000
			Toiture Collège de la Fontaine 13'900
			Mise aux normes du Collège du Platane 44'665
			Collège du Chêne 232'100
			idem, compensé par prélèvement à réserve 66'666
			Collège du Tilleul 78'000
			Domotisation Centre Scolaire du Bas-de-la-Fin 9'000
			542'331
Remarques générales concernant les comptes 510.352.1 et 520.352:			
L'augmentation budgétaire du coût de l'élève de CHF 220.97 s'explique, entre autres, par la diminution globale du nombre d'élèves (998 contre 1030 au budget 2018) qui, en regard des charges fixes en légère augmentation, fait grimper le prix moyen de l'élève; à noter que ces derniers montant et nombre d'élèves ont été déterminés après l'acceptation du budget de l'ASICE présenté par le CODIR au Comité Intercommunal; nous avons jugé opportun d'appliquer les renseignements les plus récents obtenus du CODIR pour établir notre propre budget			
510.352.1	Participations, coûts des élèves, primaire	1'278'500	Ce poste diminue de CHF 70'800, car le nombre d'élèves fréquentant le cycle primaire est en forte diminution, de 27 unités, ce qui donne un total de 258 élèves; le coût de l'élève étant budgété à CHF 4'955.27 (+ CHF 220.97 par élève par rapport au budget 2018) plus un arrondi de CHF 40.34, on arrive à un total de CHF 1'278'500

5 Instruction publique et cultes (suite)		Montants	Commentaires
510.390	Imputations internes (intérêts)	81'684	Cette charge diminue de CHF 16'632 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
510.436.3	Participations, entretien des bâtiments	231'000	Pour information, pour notre commune, ce sont 21 salles (17 salles de classes y compris les demi-classes du Collège du Chêne, une salle ACT-travaux manuels, une salle de gymnastique, une salle de rythmique et une bibliothèque); le tarif appliqué étant toujours de CHF 11'000 par salle, le total des revenus concernant cette rubrique se monte à CHF 231'000
510.452.0	Participations, locaux, enfantine et primaire	477'250	Pour information, pour le nombre de salles, les explications se trouvent sous la rubrique 510.436.3 ci-dessus; le tarif appliqué étant toujours de CHF 22'750 par salle, le total des revenus concernant cette rubrique se monte à CHF 477'250
510.452.2	Participations, locaux UAPE, Collège du Chêne	34'800	Pour information, il s'agit de la location de locaux par l'EFAJE, représentant un loyer de CHF 2'000 + les frais de conciergerie de CHF 900, soit un total de CHF 2'900 par mois; il en résulte un revenu annuel de CHF 34'800
510.452.3	Participations, locaux UAPE, Collège du Tilleul	96'600	Pour information, il s'agit de la location de locaux par l'EFAJE, soit le rez-de-chaussée du Collège du Tilleul, représentant un loyer de CHF 6'050 + les frais de conciergerie de CHF 2'000, soit un total de CHF 8'050 par mois; il en résulte un revenu annuel de CHF 96'600
510.480	Prélèvement à réserve constructions scolaires futures	66'666	Pour information, il s'agit de la compensation de la 2ème partie de l'amortissement du Collège du Chêne, voir rubrique 510.331; cette opération était prévue lors de l'élaboration du préavis de construction du Collège du Chêne

5 Instruction publique et cultes (suite)		Montants	Commentaires
520.352	Participations, coûts des élèves, secondaire	520'300	Ce poste augmente de CHF 56'325, car le nombre d'élèves fréquentant le cycle secondaire est en augmentation de 7 unités, ce qui donne un total de 105 élèves; le coût de l'élève étant budgété à CHF 4'955.27 (+ CHF 220.97 par élève par rapport au budget 2018) moins un arrondi de CHF 3.35, on arrive à un total de CHF 520'300
580.352	Participation frais des Communes et du Centre Œcuménique	43'700	Pour information, les charges des lieux de cultes se répartissant entre les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville et Morrens sont à peu près équivalentes au budget 2018 et s'élèvent, pour notre commune, à CHF 26'000; les charges directes concernant les frais de notre Centre Œcuménique sont estimées à CHF 17'700 (assurances, électricité, chauffage, entretien, divers), ce qui donne un total de CHF 43'700
580.452	Participation Communes aux frais du Centre Œcuménique	26'400	Pour information, les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy et Morrens participent aux frais engendrés par notre Centre Œcuménique, ainsi qu'aux charges salariales qui nous incombent (conciergerie, nettoyages, entretien, etc.); cela représente un montant estimé à CHF 26'400

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	386'739.73	35'362.65	395'092	30'200	392'361	23'585
61	POLICE	278'775.25	20'246.70	276'192	19'975	287'561	20'585
610	Police	278'775.25	20'246.70	276'192	19'975	287'561	20'585
610.301	Traitements	6'368.25		6'005		6'465	
610.303	AVS-AF-AC	961.60		905		975	
610.304	Caisse de pensions	1'428.15		1'350		1'645	
610.305	Assurance accidents	264.45		260		260	
610.305.2	Assurance maladie	79.35		75		75	
610.309	Cours	0.00		150		150	
610.318.1	Surveillance manifestations et rondes préventives	0.00		2'500		2'500	
610.319.1	Taxes	12'421.45		12'000		12'000	
610.319.2	Cotisations	300.00		300		300	
610.351	Réforme policière, année courante	248'053.00		242'137		263'191	
610.351.1	Réforme policière, année précédente	8'899.00		10'510		0	
610.431	Taxes, permissions		18'472.50		18'000		18'500
610.437	Amendes		740.00		1'000		1'000
610.465	Participations s/charges salariales		1'034.20		975		1'085
63	POLICE SANITAIRE	1'445.50	0.00	4'000	0	2'000	0
630	Police sanitaire	1'445.50	0.00	4'000	0	2'000	0
630.318.5	Analyses, expertises	1'445.50		4'000		2'000	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	736.90	290.00	1'000	0	1'000	0
640	Service des inhumations	736.90	290.00	1'000	0	1'000	0
640.314	Cimetière, convois, décès	736.90		1'000		1'000	
640.427	Concessions, participations		290.00		0		0

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE (suite)						
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	37'974.00	6'169.75	51'400	7'225	34'400	0
650	<i>Défense contre l'incendie</i>						
650.306	Notes de frais	2'420.00	6'169.75	0	7'225	34'400	0
650.311.4	Installations et entretien d'hydrants	0.00		17'000		0	
650.318.1	Honoraires	0.00		3'350		0	
650.352	Participation au SDIS Haut-Talent + divers	35'554.00		31'050		34'400	
650.436	Participations diverses		2'420.00		0		0
650.452	Participation au SDIS Haut-Talent, remboursements		3'749.75		0		0
650.465	Subsides ECA		0.00		7'225		0
66	PROTECTION CIVILE	67'808.08	8'656.20	62'500	3'000	67'400	3'000
660	<i>Protection civile</i>						
660.311	Mobilier, installations	0.00	8'656.20	62'500	3'000	67'400	3'000
660.315	Entretien	6'434.88		500		500	
660.318.1	Ports, téléphones	304.20		1'300		5'000	
660.352	Participation à la région	61'069.00		300		300	
660.439	Autres recettes		168.00	60'400		61'600	
660.451.1	Participation cantonale à l'entretien		3'000.00		0		0
660.481	Prélèvement à réserve		5'488.20		3'000		3'000
					0		0

6 Police		Montants	Commentaires
610.351	Réforme policière, année courante	263'191	Montant déterminé par le Canton; charge en augmentation de CHF 21'054 par rapport au budget 2018; cette charge, qui avait été chiffrée par l'Etat à 2 points d'impôt pour les communes, s'élève en réalité à environ 4 points d'impôt
650.352	Participation au SDIS du Haut-Talent	34'400	Le coût par habitant passe de CHF 12.17 à CHF 13.42, ce qui représente une augmentation de charge de CHF 3'350, ceci en raison de l'augmentation du coût par habitant, ainsi que du nombre d'habitants considéré
660.352	Participation à la région	61'600	Le coût par habitant passe de CHF 23.6841 à CHF 24.0480, ce qui représente une augmentation de charge de CHF 1'200, ceci en raison de l'augmentation du coût par habitant, ainsi que du nombre d'habitants considéré

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	2'446'012.20	10'941.50	2'607'669	73'818	2'597'312	2'185
70	SERVICE ADMINISTRATIF	90'347.95	10'940.50	98'900	7'145	102'205	2'185
700	<i>Service administratif</i>	90'347.95	10'940.50	98'900	7'145	102'205	2'185
700.301	Traitements	14'476.70		13'575		13'740	
700.303	AVS-AF-AC	2'148.00		2'045		2'070	
700.304	Caisse de pensions	3'106.90		3'145		3'565	
700.305	Assurance accidents	218.60		220		215	
700.305.2	Assurance maladie	178.05		170		165	
700.352	Participations agence intercommunale d'ass. sociales	70'219.70		79'745		82'450	
700.452	Participations agence intercommunale d'ass. sociales		8'841.95		5'100		0
700.465	Participations s/charges salariales		2'098.55		2'045		2'185
71	SERVICE SOCIAL	746'893.35	0.00	1'036'775	0	1'026'650	0
710	<i>Service social</i>	746'893.35	0.00	1'036'775	0	1'026'650	0
710.365.1	AVASAD, aide familiale, patronage, dons collectifs	232'239.60		251'525		259'750	
710.365.2	Accueil familial de jour, cotisation à la fondation	12'295.00		12'750		13'250	
710.365.3	Accueil familial de jour, réseau EFAJE, Echallens, etc.	496'972.75		768'000		749'150	
710.366	Allocations de naissances, dons individuels	5'386.00		4'500		4'500	
72	PREVOYANCE SOCIALE	1'608'770.90	1.00	1'471'994	66'673	1'468'457	0
720	<i>Prévoyance sociale</i>	1'608'770.90	1.00	1'471'994	66'673	1'468'457	0
720.305.1	Santé et sécurité au travail	565.90		1'500		1'500	
720.351.11	Participation, facture sociale, année courante	1'470'188.00		1'470'494		1'466'957	
720.351.12	Participation, facture sociale, année précédente	138'017.00		0		0	
720.436	Remboursements de tiers, assurances, etc.		1.00		0		0
720.451	Participation, facture sociale, année précédente		0.00		66'673		0
720.480	Prélèvement à réserve variation facture sociale et péréquation		0.00		0		0

7 Sécurité sociale		Montants	Commentaires
700.352	Participations agence intercommunale d'assurances sociales	82'450	Selon les directives de l'ARASPE, il faut prévoir un coût de CHF 31.1048 par habitant pour l'année 2019, alors qu'il s'élevait à CHF 31.2727 par habitant pour l'année 2018, d'où un surcoût prévisible de CHF 2'705
710.365.1	AVASAD, aide familiale, patronage, dons collectifs	259'750	Selon le budget de l'AVASAD pour l'année 2019, notre participation s'élèvera à CHF 95 par habitant; à cela s'ajoutent environ CHF 8'000 pour l'aide familiale (sacs poubelles); cela représente une augmentation de charge budgétaire de CHF 8'225
710.365.3	Accueil familial, pré-scolaire et para-scolaire de jour, réseau EFAJE, Echallens, Garderie Arc-en-Ciel, Cugy	749'150	Ce compte a six composantes, soit: EFAJE - L'administration générale, CHF 8.50 par habitant (basé sur la population au 1er janvier 2018, soit 2'561 habitants) 21'769 EFAJE - L'accueil familial de jour, CHF 3.16/heure de prise en charge (basé sur une évaluation de 5'882 heures) 18'588 EFAJE - L'accueil pré-scolaire de jour, CHF 5.88/heure de prise en charge (basé sur une évaluation de 47'729 heures) 280'649 EFAJE - L'accueil para-scolaire de jour, CHF 6.64/heure de prise en charge (basé sur une évaluation de 60'324 heures) 400'551 Garderie Arc-en-Ciel, à Cugy, accueil pré-scolaire de jour, CHF 2.5140/heure de prise en charge (basé sur une évaluation de 10'908 heures) 27'423 Arrondis EFAJE (43)+Garderie Arc-en-Ciel (127) 170 749'150
720.351.11	Participation, facture sociale, année courante	1'466'957	Montant déterminé par le Canton; charge en diminution de CHF 3'537

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	337'788.45	336'444.45	285'229	283'929	292'320	291'020
81	SERVICE DES EAUX	336'444.45	336'444.45	283'929	283'929	291'020	291'020
810	Service des eaux	336'444.45	336'444.45	283'929	283'929	291'020	291'020
810.301	Traitements	47'437.30		45'345		50'915	
810.303	AVS-AF-AC	7'156.45		6'830		7'670	
810.304	Caisse de pensions	10'569.30		10'260		12'785	
810.305	Assurance accidents	1'981.10		1'975		2'050	
810.305.2	Assurance maladie	592.65		560		600	
810.306	Remboursements de frais	367.95		0		500	
810.309	Cours	2'106.00		5'000		1'000	
810.310	Imprimés et fournitures de bureau	546.10		1'800		1'000	
810.311	Achats compteurs, vannes et hydrants (bornes)	4'043.95		12'000		15'000	
810.312.1	Electricité	13'210.35		12'000		12'000	
810.312.3	Eau Lausanne	40'753.55		65'000		65'000	
810.314	Entretien, bâtiments, réseau, travaux particuliers	40'438.65		45'000		45'000	
810.315	Entretien, installations techniques	10'302.30		15'000		15'000	
810.318.1	Frais de ports	615.55		1'200		1'000	
810.318.2	Téléphone	1'391.00		1'500		1'500	
810.318.5	Honoraires	5'780.00		20'000		20'000	
810.331	Amortissements selon budget	2'800.00		0		0	
810.332	Amortissements complémentaires	24'793.70		0		0	
810.381	Attribution à réserve	81'357.20		0		0	
810.390	Imputations internes (finances - voir compte 200.490)	40'000.00		40'000		40'000	
810.390	Imputations internes (intérêts - voir compte 220.490)	201.35		459		0	
810.434.1	Taxes de raccordements (constructions)		95'721.65		48'000		40'000
810.434.2	Taxes de raccordements (transformations)		2'545.00		3'000		3'000
810.435	Ventes d'eau		204'633.20		195'000		200'000
810.436	Participations diverses des propriétaires		0.00		0		0
810.436.1	TVA préalable à récupérer (eau)		1'059.70		1'000		1'000
810.465	Participations s/charges salariales		7'691.20		7'385		8'510
810.465.1	Subsides de l'ECA		0.00		0		0
810.481	Prélèvement à réserve		24'793.70		29'544		38'510

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS (suite)						
85	TELERESEAU	1'344.00	0.00	1'300	0	1'300	0
850	Téléresseau	1'344.00	0.00	1'300	0	1'300	0
850.318	Abonnements	1'344.00		1'300		1'300	

8 Services industriels		Montants		Commentaires
810.390	Imputations internes (intérêts)		0	Cette charge diminue de CHF 459 par rapport au budget précédent et est due à la nouvelle répartition des intérêts; voir les remarques générales sous "Finances"
810.435	Ventes d'eau		200'000	Au vu des comptes 2017, nous portons le budget de ce poste à un montant de CHF 200'000; cela représente un montant plus élevé de CHF 5'000 par rapport au budget de l'année 2018
810.481	Prélèvement à réserve		38'510	Notre fonds de réserve "Eau" est suffisamment alimenté pour compenser cet excédent de charges budgétisé au niveau de cette rubrique affectée



Commune
de Froideville

3. Budget de fonctionnement – Résumé

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	956'149.79	48'860.35	960'600	54'530	981'160	45'410
10	AUTORITES	232'271.00	10'374.05	257'755	11'065	263'970	10'510
101	Conseil communal	33'539.85	0.00	33'765	0	41'095	0
102	Municipalité	198'731.15	10'374.05	223'990	11'065	222'875	10'510
11	ADMINISTRATION	363'808.79	37'821.80	388'300	43'365	395'220	34'800
110	Administration	363'808.79	37'821.80	388'300	43'365	395'220	34'800
15	AFFAIRES CULTURELLES	140'016.95	664.50	98'345	100	98'845	100
150	Affaires culturelles	140'016.95	664.50	98'345	100	98'845	100
17	SPORTS	34'920.35	0.00	24'000	0	30'000	0
170	Sports	34'920.35	0.00	24'000	0	30'000	0
18	TRANSPORTS	108'688.00	0.00	137'700	0	133'625	0
180	Transports publics	108'688.00	0.00	137'700	0	133'625	0
19	INFORMATIQUE	76'444.70	0.00	54'500	0	59'500	0
190	Informatique	76'444.70	0.00	54'500	0	59'500	0

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	2'195'128.13	8'794'581.51	1'999'898	8'367'484	2'067'466	8'688'034
20	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	146'059.05	100'294.61	151'685	96'995	155'665	97'915
200	Comptabilité générale, caisse, contentieux	146'059.05	100'294.61	151'685	96'995	155'665	97'915
21	IMPOTS	285'335.27	6'924'497.75	59'000	6'434'500	62'000	6'855'850
210	Impôts	285'335.27	6'924'497.75	59'000	6'434'500	62'000	6'855'850
22	SERVICE FINANCIER	1'763'733.81	1'769'789.15	1'789'213	1'835'989	1'849'801	1'734'269
220	Service financier	1'763'733.81	1'769'789.15	1'789'213	1'835'989	1'849'801	1'734'269

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	900'239.20	537'343.85	597'905	473'690	716'435	571'465
31	TERRAINS	6'648.50	149'513.75	3'500	86'400	3'500	86'400
310	Terrains	6'648.50	149'513.75	3'500	86'400	3'500	86'400
32	FORETS	107'856.95	79'607.85	122'340	75'235	121'940	73'515
320	Forêts	107'856.95	79'607.85	122'340	75'235	121'940	73'515
33	VIGNES	7'219.15	5'802.00	8'000	8'000	6'000	6'000
330	Vignes	7'219.15	5'802.00	8'000	8'000	6'000	6'000
35	BATIMENTS	778'514.60	302'420.25	464'065	304'055	584'995	405'550
350	Bâtiments	778'514.60	302'420.25	464'065	304'055	584'995	405'550

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	2'334'874.29	1'635'308.42	1'790'555	997'840	1'908'639	1'014'725
42	SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	33'527.00	41'171.55	38'550	25'000	36'600	20'000
420	Service de l'aménagement du territoire	33'527.00	41'171.55	38'550	25'000	36'600	20'000
43	ROUTES	673'298.13	89'143.30	744'706	89'600	776'098	85'160
430	Routes	637'663.47	32'870.95	675'075	35'450	719'814	30'160
431	Eclairage public	35'634.66	56'272.35	69'631	54'150	56'284	55'000
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERE, PREAUX, FONTAINES	3'980.30	180.00	8'000	0	53'000	0
440	Parcs, promenades, cimetière, préaux, fontaines	3'980.30	180.00	8'000	0	53'000	0
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	428'580.61	309'325.32	426'119	310'060	451'761	318'385
450	Ordures ménagères et déchets	428'580.61	309'325.32	426'119	310'060	451'761	318'385
46	RESEAUX D'EGOUTS ET D'EPURATION	1'195'488.25	1'195'488.25	573'180	573'180	591'180	591'180
460	Réseaux d'égouts et d'épuration	1'195'488.25	1'195'488.25	573'180	573'180	591'180	591'180

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'776'598.37	935'542.90	3'014'192	962'851	2'916'500	965'576
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	234'015.05	24'510.50	234'470	26'620	230'770	26'025
500	Administration des écoles	234'015.05	24'510.50	234'470	26'620	230'770	26'025
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'054'609.67	891'870.50	2'240'072	911'516	2'084'565	911'516
510	Enseignement primaire	2'054'609.67	891'870.50	2'240'072	911'516	2'084'565	911'516
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	417'610.40	0.00	469'550	0	525'875	0
520	Enseignement secondaire	417'610.40	0.00	469'550	0	525'875	0
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	14'443.00	0.00	15'000	0	15'000	0
560	Service médical et dentaire	14'443.00	0.00	15'000	0	15'000	0
58	TEMPLES ET CULTES	55'920.25	19'161.90	55'100	24'715	60'290	28'035
580	Temples et cultes	55'920.25	19'161.90	55'100	24'715	60'290	28'035

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	386'739.73	35'362.65	395'092	30'200	392'361	23'585
61	POLICE	278'775.25	20'246.70	276'192	19'975	287'561	20'585
610	Police	278'775.25	20'246.70	276'192	19'975	287'561	20'585
63	POLICE SANITAIRE	1'445.50	0.00	4'000	0	2'000	0
630	Police sanitaire	1'445.50	0.00	4'000	0	2'000	0
64	SERVICE DES INHUMATIONS	736.90	290.00	1'000	0	1'000	0
640	Service des inhumations	736.90	290.00	1'000	0	1'000	0
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	37'974.00	6'169.75	51'400	7'225	34'400	0
650	Défense contre l'incendie	37'974.00	6'169.75	51'400	7'225	34'400	0
66	PROTECTION CIVILE	67'808.08	8'656.20	62'500	3'000	67'400	3'000
660	Protection civile	67'808.08	8'656.20	62'500	3'000	67'400	3'000

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	2'446'012.20	10'941.50	2'607'669	73'818	2'597'312	2'185
70	SERVICE ADMINISTRATIF	90'347.95	10'940.50	98'900	7'145	102'205	2'185
700	Service administratif	90'347.95	10'940.50	98'900	7'145	102'205	2'185
71	SERVICE SOCIAL	746'893.35	0.00	1'036'775	0	1'026'650	0
710	Service social	746'893.35	0.00	1'036'775	0	1'026'650	0
72	PREVOYANCE SOCIALE	1'608'770.90	1.00	1'471'994	66'673	1'468'457	0
720	Prévoyance sociale	1'608'770.90	1.00	1'471'994	66'673	1'468'457	0

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	337'788.45	336'444.45	285'229	283'929	292'320	291'020
81	SERVICE DES EAUX	336'444.45	336'444.45	283'929	283'929	291'020	291'020
810	Service des eaux	336'444.45	336'444.45	283'929	283'929	291'020	291'020
85	TELERESEAU	1'344.00	0.00	1'300	0	1'300	0
850	Téléraseau	1'344.00	0.00	1'300	0	1'300	0



Commune
de Froideville

4. Tableau des investissements années 2019 à 2021

PROJET DE DEPENSES D'INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2019													021
Localisation	Service des eaux		Service des routes			Epuraton		Déchets	Bâtiments	Aménagement du territoire	Voirie	Forêts	
	Conduites à remplacer	Conduites nouvelles	Trottoirs et sécurité	Réfection de routes	Eclairage public	Collecteurs entretien	Collecteurs nouveaux						
Année 2019													
Construction bâtiment de voirie									1'666'000.00				
Révision PGA (aménagement du territoire)										90'000.00			
Rénovation Centre oecuménique									850'000.00				
Etude transformation Belle Vue									50'000.00				
Réfection Chemin des Pierres				200'000.00									
Légalisation des sources s/Etagnière+Chalet	35'000.00												
Amélioration réseau d'eau, étude		100'000.00											
Trottoir bas Montaney à Déchèterie			70'000.00										
Chemin du Maupas					100'000.00								
Pré Perretta - EC 519-522 - zone S							300'000.00						
Etude réfection bâtiment adm. comm., 2ème étape													
Pré Bugnon - EC 630-638 - zone S									30'000.00				
Pré Bugnon - EC 630-615 - zone S							288'000.00						
Remplacement Reform							110'000.00						
Rue du Four - réservoir Baccalins				360'000.00							150'000.00		
Sur le Pont - rue du Four				150'000.00									
Complément Wi-Fi Centre Scolaire Bas-de-la-Fin									30'000.00				
Domotique compteurs d'eau		200'000.00											
4'779'000.00													
Année 2020													
Réaffectation ancien local de voirie (Fontaine)									200'000.00				
Réaffectation ancien local de voirie (Belle Vue)									250'000.00				
Chemin des Raveyres - bouclage eau		102'000.00											
Chemin du Crétillon - T 27	92'000.00												
Remplacement ampoules en LED					140'000.00								
784'000.00													
Année 2021													
Amélioration réseau d'eau, réalisation		900'000.00											
Création d'un refuge communal									400'000.00				
Chemin du Crétillon - aval	161'500.00												
Sésaux - EC 460-516							150'000.00						
Chemin du Crétillon - EU 507-508							65'000.00						
Réfection bâtiment adm. comm., 2ème étape									500'000.00				
2'176'500.00													
7'739'500.00	288'500.00	1'302'000.00	70'000.00	710'000.00	240'000.00	0.00	913'000.00	0.00	3'976'000.00	90'000.00	150'000.00	0.00	

7'739'500.00 Total général de contrôle

Froideville, le 12 novembre 2018/rg

Reporté sur législation 2021-2026																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											</
-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

7'739'500.00 Total général de contrôle

Froidesville, le 12 novembre 2018/rg